

#### Arrêté n° « UFR Sciences 20231221-1 »

## **Arrêté UFR Sciences**

# Diplôme d'Etablissement - Stratégies Expérimentales et Traitement de l'Information (SETI) 2023-2024

## LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Etablissement,

## **ARRETE:**

## Article 1:

Le jury du Diplôme d'Etablissement « **Stratégies Expérimentales et Traitement de l'Information** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

# Diplômes d'Etudes Supérieures Universitaires Stratégies expérimentales et traitement de l'information (SETI)

#### Semestre 1

## Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: SERGENT Michelle

Suppléant(e): CLAEYS-BRUNO Magalie

<u>Liste des membres</u>: En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait

appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

# Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

# Semestre 2 et année

# Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e): SERGENT Michelle

Suppléant(e): CLAEYS-BRUNO Magalie

Liste des membres : En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait

appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex: membre titulaire X/suppléant Y

# Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u>:

<u>Article 2</u>: La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21 décembre 2023

Pour le Président et par délégation, La Doyenne de la Faculté des Sciences